

L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

"L'analyse des pratiques professionnelles désigne une méthode de formation ou de perfectionnement fondée sur l'analyse d'expériences professionnelles récentes ou en cours, présentées par leurs auteurs dans le cadre d'un groupe composé de personnes exerçant la même profession" (1) . C'est une démarche réflexive, collective qui permet suivant un processus méthodologique d'explicitier une situation vécue issue de l'expérience professionnelle.

(1) André Lévy, *Vocabulaire de psychosociologie*, Eres, 2002.

Depuis le 1er septembre 2021, l'article R2324-37 du Code de la Santé publique rend obligatoire l'analyse des pratiques professionnelles dans les lieux d'accueil des jeunes enfants à hauteur de 6h minimum par an.



Objectifs

- ANALYSER (au présent) pour COMPRENDRE (du passé et à partir du passé) afin de DISCERNER pour DECIDER puis AGIR (dans l'à-venir)" (2)
- Permettre aux professionnels de développer une posture réflexive.
- Favoriser la distanciation des situations de soin et d'accompagnement en vue de clarifier ses représentations et modifier l'agir professionnel.
- Faciliter la prise de conscience de la place de la pratique réflexive dans la construction de son identité professionnelle.

(2) Patrick Robo, *Revue de l'analyse des pratiques professionnelles*, n°1, 2003



Modalités pédagogiques

- Modalités sur mesure, adaptées aux besoins de l'établissement et des professionnels.
- Formation en présentiel



Modalités d'évaluation

Au terme de la formation :

- Une évaluation est faite par chaque participant (Questionnaire de satisfaction)
- Une évaluation est faite par l'intervenant

Infos

Public et pré-requis

Tout public, professionnels de l'entité (service, équipe...) concernée
- Aucun prérequis

Intervenants

Psychologues cliniciens et formateurs du secteur social et médico-social formés au GFAPP

Effectifs

Un groupe de professionnels (entre 6 et 12 personnes)

Durée

Ateliers de 2h en moyenne
6 à 8 fois par an

Date

Nous consulter

Tarifs

Nous consulter

Lieu

Intra-établissement

Contact

Laurence PREVOST
Pôle Formation Continue
secretariatfc@ifrass.fr
05 34 63 89 27

Référent handicap :
Nathalie Parayre
n.parayre_ext@ifrass.fr

L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



Contenu du programme

A partir de l'exposé d'une situation professionnelle concrète vécue par l'un des participants, le groupe travaille collectivement à l'analyse de cette situation grâce à :

- une phase de questionnement (recueillir un maximum d'informations),
- une phase d'émission d'hypothèses de compréhension (comprendre pourquoi cette situation a pu se produire ainsi sans chercher de solution a posteriori)
- une phase d'expression libre laissée à la liberté de l'exposant.